

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
04 juillet 2017

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le mardi, 04 juillet 2017, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

- Madame Julie Lacroix-Danis
- Monsieur Miguel Thibault
- Monsieur Langis Proulx
- Madame Sylvie Voyer

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

4 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour les doyens décédés.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 116-17

Il est proposé par Sylvie voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2017

Résolution No 117-17

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 Juin 2017 ainsi que celui de l'extraordinaire du 29 Juin 2017. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2017.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 118-17

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Miguel Thibault, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 JUIN 2017

Dépenses incompressibles (par Accès-D):	2 496.94\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	46 178.58\$
Dépenses compressibles :	50 080.70\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Mai 2017 :	3 417.07\$
Salaire des employés :	8 152.20\$
Total des dépenses pour juin 2017 :	110 577.24\$

REVENUS AU 30 JUIN 2017

Compensation Terres Publiques :	51 282.00\$
Corp. Dév. paiement facture #156 :	75.96\$
Intérêts-arrières de taxes :	127.27\$
Loyer :	30.00\$
Mutation :	1 450.00\$
Permis :	90.00\$
Péréquation :	77 717.00\$
Photocopies :	207.96\$
Remb. de subvention à 70% de la MRC pour le « Partage de la ressource en Loisirs»	79.63\$
Subvention Regroupement Québécoiseaux pour le Projet «Martinets Ramoneur»	1 000.00\$
Subvention « Enseignes municipal» :	10 979.00\$
Taxes foncières générales :	37 868.04\$
Total des revenus pour juin 2017 :	180 906.86\$
Solde en banque au 30 juin 2017 :	86 059.37\$

CONTRIBUTION MONÉTAIRE POUR LE CHAPITEAU

Résolution No 119-17

Il est proposé par Miguel Thibault, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de contribuer financièrement pour la location du chapiteau lors du Festival Country 80 qui se tient du 7-8-9 juillet, le montant de la contribution est de quatre-vingt neuf dollars et cinquante sous (89.50\$).

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, est absent.

DEMANDE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Résolution No 120-17

Considérant que la Coop des consommateurs du Haut Pays, offre trois services, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement l'achalandage de la clientèle;

Considérant que la Coop des consommateurs du Haut Pays est sise sur le tronçon de la route Notre-Dame;

Considérant que le ministère des Transports ont une enveloppe budgétaire pour la sécurité et pour les côtes problématiques;

Considérant que les touristes ainsi que des clients se sont plaints a maintes reprises pour la dangerosité de la sortie qui donne sur la route 232;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par Sylvie Voyer, résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts demande au Ministère des Transports de rendre la côte sécuritaire pour les usagées de la route.

DEMANDE D'APPUI DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER
Résolution No 121-17

**pour le dépôt d'une demande de financement
au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette
pour le montage d'un plan d'affaires et d'une demande
d'investissement au Gouvernement du Québec**

CONSIDÉRANT que le comité stratégique régional, conjoint avec le bureau du MFFP à Québec, a mandaté la Réserve faunique Duchénier de documenter un plan d'affaires afin de préciser les investissements nécessaires, les stratégies de mise en marché appropriées et les retombées financières estimées pour la Réserve et les communautés de la région;

CONSIDÉRANT que cet outil de planification permettra à la fois de déposer une demande d'investissement au Gouvernement du Québec en septembre, mais aussi d'informer et de mobiliser les municipalités, les associations récréatives, les entreprises touristiques partenaires et les organismes de développement sur ce projet d'envergure pour le Haut-Pays;

CONSIDÉRANT que le plan d'affaires constitue la première étape pour démontrer au Gouvernement du Québec la nécessité d'investissements pour assurer la pérennité de la Réserve faunique Duchénier et l'adaptation de ses produits et services à une clientèle en pleine mutation;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec a accepté de fournir une contribution nature équivalente à un montant de 1 000\$ en expertise réglementaire;

CONSIDÉRANT que la Corporation de la Route des Monts-Notre-Dame a accepté de fournir une contribution nature équivalente à un montant de 1 000\$ en expertise touristique;

CONSIDÉRANT que la Corporation du Territoire populaire Chénier fournira une contribution financière de 7 100\$ pour le projet;

CONSIDÉRANT que des demandes de financement seront déposées au Fond de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette et au Fond de soutien aux projets structurants de la MRC des Basques;

Pour toutes ces raisons

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis;

Appuyé(e) par : Sylvie Voyer;

et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de La Trinité-des-Monts appui la demande de financement au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette pour le montage d'un plan d'affaires et d'une demande d'investissement au Gouvernement du Québec

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h21 à 19h30.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h46 à 20h19.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 122-17

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer que la séance soit levée. Il est 20h25.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 01^{ier} AOÛT 2017

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.